

VU *Eryngium alpinum* L. – Chardon bleu – *Apiaceae*



Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 30-100 cm de haut. Feuilles radicales atteignant 25 cm, pétiolées, indivises, triangulaires-cordées et grossièrement dentées. Feuilles caulinaires supérieures digitées, dentées-aciculées. Bractées bleues pennatilobées à lobes terminés par des aiguillons, dépassant l'inflorescence et mimant le péricône d'une fleur composée unique. Fleurs bleues de moins de 5 mm, sessiles et serrées sur un axe oblong, l'ombelle ainsi transformée en une massue atteignant 6 cm. Pétales plus courts que les sépales. Fruit marqué de légères côtes longitudinales garnies d'un rang d'écaillés aiguës. Floraison 7-8(9). Chromosomes $2n = 16$.

Ecologie et sociologie

Le chardon bleu croît sur des sols frais, assez riches en nutriments, profonds, calcaires (très rarement pauvres en calcaire) et souvent argileux dans des pentes rocailleuses ensoleillées et en général raides. Il préfère des microbiotopes frais dans des Wildheuplanggen ou sur des bancs rocheux, des formations riches en phorbes tendant à la mégaphorbiaie et des éboulis grossiers. Il apparaît même parfois dans des brousses de pins couchés et des aulnaies vertes.

En Suisse, il est subalpin(-alpin) et va de 1400 à 2100 m d'altitude (de 1000 à 2500 en France).

Eryngium alpinum se rencontre principalement dans le *Caricion ferrugineae* BR.-BL. 31 (p. ex.

dans le *Campanulo-Laserpitietum latifoliae* BÉ-GUIN 72 du Jura français) et dans des groupements apparentés à l'*Adenostylien alliariae* BR.-BL. 25 et au *Calamagrostion* LUQ. 26. Dans les Alpes suisses il a aussi été mentionné dans l'*Eryngio-Centauretum rhaeticae* SUTTER 78, au Parc national de la Vanoise (F) dans le *Polygono bistortae-Eryngietum alpini* GEHU 84 (*Polygono-Trisetion* BR.-BL. et TX. ex MARSCH. 47 n. inv. TX. et PRSG. 51). Il doit se trouver en outre dans le *Festucetum spadiceae*. Quant aux formations des sites de foin des rochers (Wildheuplanggen) et des bancs rocheux, elles sont difficiles à classer.

Milieu naturel: 4.3.3 (5.2.3)

Valeurs indicatrices: F3R4N4H3D4L4T2K2.

Particularités de l'espèce

Cet hémicryptophyte a des caractères spectaculaires: le dimorphisme foliaire, l'orientation de l'inflorescence suivant le cours du soleil et le fait que l'involucre finement dentelé ne s'ouvre qu'après le lever du soleil et se referme la nuit ou par temps frais. La répartition du chardon bleu a un caractère typiquement relictuel: il ne se trouve plus que dans des endroits quasi inaccessibles. C'est qu'autrefois cette plante emblématique des Alpes était souvent cueillie ou arrachée par des collectionneurs, et qu'en plus elle est peu compétitive en pâturage. Elle est cultivée un peu partout (depuis au moins 1560 en Allemagne). La culture et la multiplication sont faciles.

Distribution générale et menaces

Cet endémique ouest-préalpin va des Alpes maritimes par le Vorarlberg jusqu'aux Karawanken et aux Alpes juliennes avec un centre de répartition dans les Alpes occidentales. Il se rencontre en outre dans le Haut Jura français, les montagnes illyriennes (Croatie, Bosnie, Monténégro) et peut-être dans les Tatra (SK). Par ailleurs il a été introduit ou s'est échappé de jardins à maints endroits.

Stations les plus proches: Hautes Alpes (p. ex. environ 18 stations dans le Parc national des Ecrins), Isère (Belledonne, Oisans, Valjouffrey) Savoie (Bauges, Beaufortin, Haute Maurienne, Pralognan en Tarentaise), Haute-Savoie (Chablais: p. ex. Val d'Abondance, massif du Mont de Grange, des Cornettes de Bise et du Chauffé, Bellevaux au massif du Roc d'Enfer; Alpes d'Annecy: p. ex. Montmin, Parmelan; les Contamines-Montjoie), Haut Jura français (Reulet, Col de Crozet, Colomby de Gex) (F), Vorarlberg (disparu? autrefois plusieurs stations dans le Gamperdonatal, Brüggelalp près de Brand), Liechtenstein (Sareiserjoch-St. Rochus), Alpes carniques, Alpes cottiennes (p. ex. haut Val Stura) (I).

Menaces: Cette espèce attractive est classée rare à l'échelle mondiale (UICN 1998), mais dans de nombreux pays elle est déjà menacée.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; F, (A), (I); CB, EU/HFF.

Distribution et menaces en Suisse

Le chardon bleu possède plusieurs secteurs actuels de répartition dispersés, avec une prédominance dans les Préalpes valaisannes, vaudoises et fribourgeoises: Chablais autour du Lac de Tanay (VS), des Rochers de Naye (VD) par les Verraux jusqu'au Moléson (FR). Il existe quelques autres stations en Valais (Val d'Illicz, La Creusaz sur Les Marécottes, Catogne [naturalisé], Sanetsch), dans les cantons d'Unterwald et Uri (Melchthal, environs d'Engelberg), dans le Alpstein au Seelapsee (SG) et aux Grisons (Gafiental à St. Antönien, sur Langwies, Nufenen). Dans le Chablais valaisan entre le Grammont et le Vallon du Trient il pourrait bien exister d'autres petites populations inconnues. Les populations de la région de Charmey (FR), de la Vallée d'Anzeindaz (VD), de la Dent de Morcles et du Lötschental (VS), de l'Oltschiburg au S du Lac de Brienz (BE), du Safiental sur Schiers, Saas et Tschierschen (GR) n'ont pas été confirmées depuis longtemps déjà, mais elles existent peut-être encore. L'espèce est cultivée dans les jardins et les cimetières, d'où elle se répand facilement dans la nature. Elle a par ailleurs souvent été introduite par des amis de la nature dans des biotopes naturels: c'est ainsi que les populations du Jura à l'est de La Dôle [Marais des Amburnex (VD) et Creux du Van (NE) tout au moins], du Pilate (LU) et du Rigi (SZ) ne sont certainement pas autochtones. A Sedrun et Tschamutt (GR) le chardon bleu est cultivé en grand pour le commerce.

Menaces: En Suisse l'espèce a besoin de formations végétales peu perturbées, elle semble mal supporter le pacage précoce (avant la maturation de ses fruits) et tout changement de mode d'exploitation. Si l'on y ajoute l'attractivité de la plante et le faible effectif des populations, l'espèce doit être considérée comme menacée dans l'ensemble du pays. Hormis les Préalpes occidentales (VS, VD, FR), elle est même fortement menacée voire menacée d'extinction.

Evolution des populations: recul moyen jusqu'au milieu du siècle, léger aujourd'hui.

Responsabilité

La Suisse a une forte responsabilité à l'échelle internationale.

✉ Christoph Käsemann

Menaces

- changements de mode d'exploitation
- pacage trop précoce
- embroussaillage
- constructions (équipements touristiques, routes, canalisations)
- cueillette, arrachage
- exiguïté du secteur de répartition, isolement des populations

Mesures

- maintenir la fauche traditionnelle; ne pas réexploiter des surfaces favorables qui ont été longtemps laissées en friche; contrats d'exploitation
- pacage seulement en automne (après la fructification) et extensif, sinon clôturer
- débroussailler
- planification soignée et respectueuse de l'espèce dans tous les cas
- panneaux d'interdiction de cueillette; réserves de flore; surveillance locale au moment de la floraison
- protection de toutes les stations (plan de zones); contrôles réguliers, carrés permanents; multiplication ex situ de matériel de chaque secteur; essayer une réintroduction expérimentale suivie scientifiquement; cartographie détaillée des stations (1:250) hormis celles des Préalpes occidentales; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

GÉHU, J.M. & J. (1984): Aperçu synécologique sur la station à *Eryngium alpinum* L. du Doron de Pralognan. *Doc. Phytosociol.* 8: 247-355.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

SUTTER, R. (1978): Sind die *Centaurea rhapontica*- und *Delphinium elatum*- Hochstaudenfluren Assoziationen? – Ein Beitrag zur Kenntnis der *Adenostyletalia* in den Alpen. *Mitt. Ostalp.-Dinar. Ges. Vegetationsk.* 14: 375-385.

VU *Eryngium alpinum* L. – Chardon bleu – Apiaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EN*		VU	EN	EN	

F	D	FL	A	I
V	–	R	3/VU	VU

Monde	CH
R	VU/V

